



Fondation Pestalozzi 

Exercice 2020

Fondation Pestalozzi pour favoriser la formation professionnelle
de la jeunesse montagnarde suisse

But de la fondation

La Fondation Pestalozzi a pour but de favoriser l'éducation, la formation et le perfectionnement professionnel d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes issus de régions montagneuses et de contrées reculées, qui n'ont pas accès à ces possibilités sans une aide extérieure.

Faits 2020

311

bourses en 2020

222 jeunes ont étudié dans une école supérieure, une haute école spécialisée ou une université.

849 490

CHF de bourses versées en 2020

La moyenne des cinq dernières années est supérieure à 833 000 CHF.

8573

bourses depuis 1961

Depuis 2012, le nombre de boursières est légèrement supérieur à celui des boursiers.

42,3 mio.

de CHF alloués sous forme de bourses depuis 1961

Les boursiers viennent principalement des cantons des Grisons, du Valais et du Tessin.



Faire un don!

Tout don est une aide précieuse directement affectée à la formation des jeunes. Les dons ponctuels sont tout aussi bienvenus.

www.pestalozzi-stiftung.ch/dons



**Votre don en
bonnes mains.**

2020: une année particulière

Chers donateurs, chers amis de la Fondation Pestalozzi,

Pour la Fondation Pestalozzi, l'année 2020 a également été «particulière». Anticipant comme beaucoup d'autres une période difficile sur le plan financier, nous avons établi un budget spécial «coronavirus» incluant un rendement négatif, une baisse des dons mais des engagements stables. Heureusement, nos craintes ne se sont pas concrétisées. Bien au contraire! Grâce à un niveau presque record de dons, nous avons pu couvrir tous nos besoins, voire davantage, et deux legs importants nous ont permis d'augmenter significativement notre base de capital.



Dans la partie chiffrée de ce rapport annuel, vous verrez une nouvelle présentation conforme à celle qui s'est établie dans la plupart des fondations en Suisse. Comme auparavant, les charges pour l'administration et la collecte de fonds sont supportées dans la mesure du possible par le rendement du capital de la Fondation. De même, les charges pour les projets et prestations, c'est-à-dire les dépenses engagées pour les bourses, sont couvertes autant que possible par les dons. Les legs mentionnés ci-dessus et l'excédent de dons sont désormais intégrés aux nouveaux fonds du capital lié.

Dans la partie rédigée, nous vous présentons à nouveau trois boursiers et vous parlons de leur formation. Ce ne sont là que trois exemples parmi 311 histoires de jeunes issus des montagnes suisses qui, sans votre aide, se seraient sûrement moins bien terminées. Vous trouverez en outre une interview de Josef Arnold, ancien boursier qui nous rend aujourd'hui de précieux services en tant que membre du Conseil de Fondation et président du jury du prix pour l'encouragement précoce.

Au nom des jeunes bénéficiaires, je remercie très chaleureusement tous ceux qui soutiennent notre activité, que ce soit par leur contribution financière, leur travail bénévole ou les deux à la fois. Peu importe ce que nous réservent les prochains mois, votre attachement vis-à-vis de la Fondation Pestalozzi aide les jeunes à construire leur projet professionnel de manière positive. Une raison pour nous aussi, je crois, d'envisager l'avenir avec confiance.

Daniel Zeller
Président de la Fondation Pestalozzi

Sommaire

- 1 Éditorial
- 2 Boursiers
- 8 Interview de Josef Arnold, membre du Conseil de Fondation et président du jury du prix pour l'encouragement précoce
- 9 Activités
- 10 Formations suivies
- 11 Répartition des boursiers
- 12 Organisation de la Fondation
- 13 Correspondants locaux
- 14 Cercle des mécènes
- 15 Dons et remerciements
- 16 Bilan
- 17 Compte d'exploitation
- 18 Tableau de financement
- 18 Tableau de variation du capital
- 19 Annexe aux comptes annuels
- 21 Rapport de l'organe de révision

«La combinaison entre vie professionnelle et formation me correspond bien.»

Céline Fallegger de Willisau (LU), boursière



Travailler et se perfectionner

Céline Fallegger a grandi au sein d'une grande famille d'agriculteurs et souhaite se rendre utile à la société en tant que promotrice de la santé.

Texte: Werner Catrina

«Travailler avec les gens m'a toujours intéressée», explique Céline Fallegger au début de l'entretien. Elle a grandi dans une famille de six enfants dans une ferme isolée, à Willisau (LU).

Née en 1994, elle a terminé l'école primaire et secondaire avant d'effectuer pendant trois ans une formation d'assistante en soins et santé communautaire. Ensuite, elle a été employée dans une clinique de réadaptation. Après un conseil en orientation professionnelle, Céline a choisi l'école de maturité pour adultes, travaillant en parallèle dans un établissement médico-social. «La combinaison entre vie professionnelle et formation me correspond bien», déclare-t-elle. S'appuyant sur sa pratique, Céline a rédigé un excellent travail de maturité intitulé: «Validation chez les personnes atteintes de démence». D'une qualité inhabituelle pour une si jeune femme, celui-ci portait sur la communication chez les personnes présentant une évolution vers la démence. Selon elle, s'occuper de personnes âgées est une bonne école de la vie, car dans un établissement médico-social, on est inévitablement confronté au tableau clinique de la démence.

À présent, Céline effectue un Bachelor dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention à l'Université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), à Winterthur. C'est là que la Fondation Pestalozzi entre en jeu. Bien que travaillant encore à 20%, Céline ne parvient pas à couvrir complètement les frais courants liés à des études à temps plein à Winterthur. «En me renseignant sur les alternatives à la bourse cantonale, je suis tombée sur la Fondation Pestalozzi.» Après l'entretien avec Tony Weibel, correspondant local de la région, la Fondation lui a facilement accordé une bourse. Aujourd'hui, presque arrivée au bout de ses études, la jeune femme s'intéresse à la prévention du suicide dans le monde agricole. Elle souhaite d'ailleurs consacrer son travail de Bachelor à ce sujet encore tabou. En tant que promotrice de la santé, elle pourra s'engager plus tard dans de nombreux domaines allant de la prévention des dépendances à un poste dans une entreprise. «Je suis extrêmement reconnaissante à la Fondation Pestalozzi de me soutenir dans mon parcours», souligne Céline, «je peux ainsi suivre un cursus qui m'intéresse vraiment pour, plus tard, me rendre utile à la société.»

L'un des superbes points de vue à Willisau, où je me rends lorsque je veux être au calme et me détendre dans la nature.
Photo: Céline Fallegger



«Je veux travailler dans ma région natale»

Élevé à Nendaz, haut-lieu du tourisme valaisan, Clément Guntern veut redonner vie à d'anciens villages.

Texte: Werner Catrina

«De langue maternelle française,» lit-on sur sa courte fiche, «mais s'exprime aussi très bien en allemand». Notre conversation téléphonique se déroule cependant plutôt en anglais. Né en 1995, le Valaisan Clément Guntern vient d'achever son Master en tourisme à l'Université de Lausanne, et l'anglais y est une matière importante. Clément a grandi avec ses deux sœurs à Nendaz, en plein cœur de l'activité touristique: son père travaille pour les remontées mécaniques et sa mère dans une pharmacie du village. Après l'école primaire et le gymnase, il a d'abord étudié les relations internationales à l'Université de Genève.

Clément, qui a de nombreux centres d'intérêt, rédigeait pour le magazine étudiant «Le Regard Libre» des articles culturels et politiques, se penchant notamment sur la Chine et sur l'Afrique. En plus d'informer, il trouve important de contribuer à la réflexion, d'exprimer son opinion.

Peu à peu, il a cependant réalisé que son avenir professionnel ne se situait pas dans les relations internationales: il voulait travailler dans sa région natale. Il a donc rejoint l'Université de Lausanne, où il a obtenu un Master en tourisme. «Dans la région alpine, le tourisme est essentiel», explique-t-il. Mais le Valais, avec ses grands centres touristiques, compte aussi de petits villages dont la population décroît et dont le potentiel touristique est sous-exploité.

Selon lui, même le cœur historique du village de Nendaz, qui compte 30 000 lits dans de nouvelles résidences, n'est pas correctement valorisé. «Ce qui m'intéresse, c'est de développer ces beaux villages anciens presque vides.»

Sur son parcours, il a obtenu l'aide de la Fondation Pestalozzi. Sa mère connaissait Valérie Guanella, correspondante locale de la Fondation, avec qui le contact a vite été établi. Après étude de son dossier, Clément s'est vu octroyer une bourse de façon non bureaucratique. «Ce soutien financier m'a énormément aidé!», indique le jeune homme, qui gagne un peu d'argent pendant les vacances universitaires en entretenant des sentiers de randonnée. Également lié au secteur du tourisme, son travail de Master traite d'un sujet particulièrement controversé dans le Valais: les répercussions de la loi sur les résidences secondaires sur les zones touristiques.



Une vue du vieux village de Haute-Nendaz et de sa chapelle du XV^e siècle. J'aime particulièrement le traverser, m'imaginer ses habitants d'autrefois mais aussi toutes les belles choses qui restent à y faire.
Photo: Clément Guntern

«Les petits villages historiques de montagne ont un énorme potentiel.»

Clément Guntern de Nendaz, boursier



« Devenir architecte était
un rêve d'enfant que je peux réaliser
grâce aux études. »

Jessica Banholzer d'Innertkirchen, boursière



Alpes bernoises et Pays-Bas

Jessica Banholzer du village de montagne bernois d’Innertkirchen accomplit sa formation avec détermination.

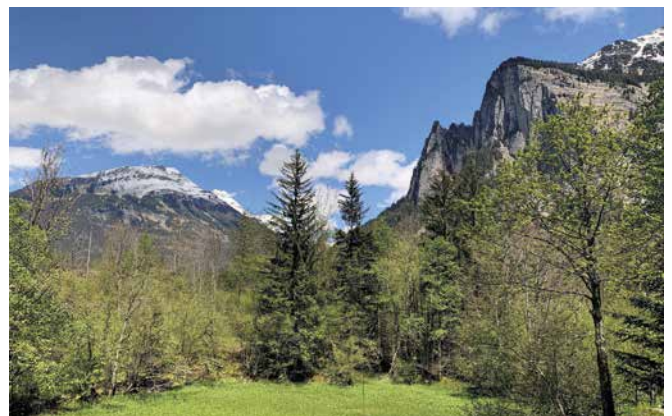
Texte: Werner Catrina

Quand nous lui parlons au téléphone, Jessica Banholzer est en plein travail de Bachelor. À seulement 23 ans, la jeune femme est déjà sur le point d’achever sa formation d’architecte à la Haute école spécialisée des Grisons, à Coire. Fille unique, elle est née et a grandi dans le village bernois d’Innertkirchen, où elle a fréquenté l’école primaire. Ensuite, elle a intégré l’école secondaire spéciale à Meiringen, une école plus exigeante qui offre une passerelle vers le gymnase. Parallèlement à sa maturité professionnelle, Jessica a alors effectué un apprentissage de dessinatrice en bâtiment dans un petit bureau d’architectes à Meiringen. Puis, après avoir recherché intensivement une haute école spécialisée appropriée, elle a opté pour celle de Coire, qui enseigne aussi le style de construction alpin et dont les classes sont de taille réduite. Elle décrit Coire comme une «ville sympathique» où l’on peut faire de nombreuses rencontres.

À Innertkirchen, le père de Jessica exploite une menuiserie, où la jeune femme effectue quelques tâches administratives pendant son rare temps libre; sa mère tient une épicerie au village. Ses parents l’aident financièrement, mais comme elle souhaite terminer rapidement sa formation, il ne lui reste que peu de temps pour un emploi annexe. Jessica s’est donc renseignée sur les possibilités de bourse et a trouvé la Fondation Pestalozzi. Une bourse lui a été attribuée rapidement et sans tracas administratif, ce dont elle est extrêmement reconnaissante. Aujourd’hui, ses trois années de formation à la Haute école spécialisée touchent à leur fin. Son travail de Bachelor porte sur un projet réel: la transformation d’une maison communale, qui abritait auparavant une école, en chambres d’hôte avec restaurant. Jessica respire l’énergie et l’optimisme. Elle aime passer son temps libre dans la nature et avec des amis. En hiver, sa passion est le ski.

Malheureusement, le coronavirus est venu bouleverser ses plans: au lieu de cours en présentiel, elle a suivi de nombreux cours à distance, depuis chez elle à Innertkirchen. La mère de Jessica est originaire des Pays-Bas, où le sommet le plus élevé est une colline. Un contraste on ne peut plus frappant avec les montagnes imposantes de l’Oberland bernois. Bien sûr, Jessica parle aussi néerlandais.

Cette vue sur les montagnes
et la station de ski proches
de mon village m’apaise et me
change les idées.
Photo: Jessica Banholzer



Interview de Josef Arnold

Josef Arnold est membre du Conseil de Fondation et président du jury du prix pour l'encouragement précoce. Après des études de professeur du primaire et du secondaire et 24 années d'enseignement, il a été directeur de l'éducation et de la culture du canton d'Uri pendant 12 ans.

Qu'est-ce qui vous a motivé à assumer la fonction bénévole de membre du Conseil de Fondation?

En complément des bourses cantonales, la Fondation Pestalozzi offre à des jeunes issus des régions de montagne suisses la possibilité d'accéder à des formations. Elle contribue ainsi à l'égalité des chances pour tous, quel que soit le lieu d'origine. Un tel engagement mérite d'être reconnu et soutenu.

Quelle est l'importance de la Fondation Pestalozzi pour les régions de montagne?

Pour suivre des études dans une haute école spécialisée ou une université, les jeunes des régions de montagne doivent souvent se loger à l'extérieur en semaine, ce qui coûte cher. C'est certainement l'une des raisons pour lesquelles le canton de montagne d'Uri arrive en quatrième position dans la liste de répartition géographique des boursiers. Le soutien précieux de la Fondation Pestalozzi rend les études possibles, ce qui est toujours grandement apprécié.

Vous êtes également président du jury du prix pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses. Qu'est-ce qui est important à vos yeux?

Le prix pour l'encouragement précoce entend donner une impulsion, pour que durant les quatre premières années si déterminantes de la vie, les enfants des régions de montagne suisses aient les mêmes chances que ceux des centres urbains. C'est pourquoi il faut distinguer les projets ayant un caractère exemplaire, car ils peuvent encourager d'autres communes et régions à s'engager sur la voie de la promotion précoce.

Quelle est l'importance de la promotion de la petite enfance pour les régions de montagne?

Dans ces régions, la croissance faible et l'exode suscitent l'inquiétude. Je suis convaincu que la promotion précoce y apporte une réelle valeur ajoutée et constitue un attrait pour les jeunes familles. Même s'ils sont sur place, les parents et

les grands-parents ne peuvent pas remplacer la vie sociale en collectivité au sein d'un grand groupe d'enfants.

Parmi les mesures destinées à améliorer l'attractivité d'une région de montagne comme lieu d'habitation figurent des offres attrayantes dans le domaine scolaire, de bonnes infrastructures et des projets intéressants pour la petite enfance. Les familles doivent ainsi être incitées à rester dans les vallées, voire à s'installer dans ces régions.

Pour terminer, avez-vous un lien particulier avec la Fondation Pestalozzi?

Ayant grandi dans des conditions modestes au sein d'une famille de paysans de montagne, je n'ai pu effectuer mes formations au séminaire pédagogique de Rickenbach et à l'Université de Zurich que grâce à des contributions de la Fondation Pestalozzi. Mon engagement bénévole est une façon de la remercier pour le précieux soutien qu'elle m'a accordé à l'époque.

Josef Arnold, membre du Conseil de Fondation et président du jury du prix pour l'encouragement précoce
Photo: Josef Arnold



Activités 2020

Le cœur de métier de la Fondation Pestalozzi est l'octroi de bourses et de prêts à des jeunes issus des régions de montagne suisses.

Le Conseil de Fondation est l'organe suprême de la Fondation Pestalozzi. Lors de sa séance annuelle, il a approuvé le rapport annuel et les comptes annuels 2019 ainsi que le budget 2020, et s'est penché sur la gestion de la fortune, la collecte de fonds et la gestion des risques. Milan Prenosil a été nouvellement élu au Conseil de Fondation. PricewaterhouseCoopers SA a été réélu organe de révision pour un an.

Le Comité du Conseil de Fondation s'est réuni à trois reprises en 2020. Il s'est penché de manière approfondie sur la gestion de la fortune, l'analyse des risques, la politique d'attribution et la collecte de fonds. Au cours de l'exercice sous revue, la Fondation Pestalozzi a fait l'objet d'un grand élan de solidarité et a même pu créer trois fonds à l'aide des sommes reçues: le fonds de réserve des donateurs et, à partir de deux legs, les fonds Quirina von Erlach-Marani et Heidi Tschannen. Nous maintenons le principe selon lequel les dons doivent intégralement être utilisés pour l'octroi de bourses. Certes, nous ne pouvons financer nos activités à l'aide des seuls revenus du capital. Mais nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation nettement plus confortable, qui nous permet de continuer à garantir les bourses octroyées aux jeunes pour toute la durée de leur formation, même pendant les périodes vraiment difficiles.

En 2020, la Commission a statué au total sur 354 demandes: 311 ont été approuvées (160 demandes de renouvellement et 151 demandes initiales), tandis que 43, soit 12 pour cent des demandes présentées, ont fait l'objet d'un refus, car elles ne correspondaient pas aux prescriptions statutaires ni aux directives d'attribution. Les financements accordés pour 2020 se répartissent comme suit: 882 500 CHF (2019: 916 500 CHF) de bourses non remboursables et 7000 CHF (2019: 9000 CHF) de prêts remboursables.

Dans les régions de montagne, 50 correspondants locaux bénévoles vérifient les nombreuses demandes initiales et de renouvellement annuelles et accompagnent les jeunes dans la procédure de demande. Ils sont le trait d'union entre les boursiers et la Fondation.

Décerné tous les deux ans, le prix pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses a été attribué pour la dernière fois en 2019. En raison du coronavirus, les prochaines mise au concours et remise du prix auront lieu en 2022.

Le Secrétariat est responsable de la gestion des activités, qui doit être efficace, transparente et axée sur les ressources. Il travaille en étroite collaboration avec les correspondants locaux, soumet les demandes de bourses à la Commission des bourses pour décision et effectue les paiements. Il entretient le contact avec les donateurs et se charge des dons, des legs, de la communication, du site Internet ainsi que de toute l'administration.

Consultez notre site
à l'adresse
pestalozzi-stiftung.ch/fr



Formations suivies

Boursiers 2020			Total 2020	Total depuis le 30.4.1961		
Formations générales	♂	♀	Total	♂	♀	Total
Formations de base étendues	1	3	4			
Maturité gymnasiale	13	26	39			
Maturité spécialisée	2	2	4			
Total	16	31	47	799	950	1749
Formation professionnelle initiale						
Bâtiment	5	0	5			
Maturité professionnelle	6	1	7			
Commerce et transports	2	3	5			
Industrie	4	2	6			
Arts appliqués	0	3	3			
Professions médicales et paramédicales	2	5	7			
Autres métiers	4	5	9			
Total	23	19	42	752	688	1440
Écoles supérieures, hautes écoles spécialisées, hautes écoles pédagogiques						
Architecture, ingénierie	33	6	39			
Arts appliqués	6	15	21			
Professions médicales et paramédicales	0	23	23			
Professions pédagogiques	4	19	23			
Professions sociales	3	3	6			
Autres filières	9	13	22			
Total	55	79	134	1282	1689	2971
Universités, EPF						
Architecture, ingénierie	13	4	17			
Mathématiques, sciences	8	5	13			
Médecine	3	17	20			
Lettres	4	19	23			
Droit	0	1	1			
Sciences économiques et sociales	11	3	14			
Total	39	49	88	1324	1089	2413
Total général 2020/total depuis le 30.4.1961	133	178	311	4157	4416	8573

Répartition des boursiers

Boursiers 2020 Cantons	Total 2020		Total depuis le 30.4.1961			
	♂	♀	Total	♂	♀	Total
Argovie	0	0	0	2	1	3
Appenzell Rhodes-Extérieures	3	4	7	16	22	38
Appenzell Rhodes-Intérieures	5	4	9	33	26	59
Bâle-Campagne	0	0	0	5	2	7
Berne	5	6	11	156	243	399
Fribourg	6	3	9	135	103	238
Glaris	0	8	8	29	46	75
Grisons	55	72	127	1176	1147	2323
Jura	5	2	7	125	91	216
Lucerne	4	7	11	168	247	415
Neuchâtel	2	3	5	29	50	79
Nidwald	0	0	0	43	105	148
Obwald	3	3	6	87	86	173
Soleure	0	0	0	9	11	20
Schwyz	3	12	15	122	114	236
St-Gall	1	1	2	87	70	157
Tessin	8	16	24	494	535	1029
Thurgovie	0	0	0	16	21	37
Uri	3	1	4	333	284	617
Vaud	2	0	2	16	23	39
Valais	28	35	63	1063	1180	2243
Zoug	0	0	0	7	0	7
Zurich	0	1	1	6	9	15
Total	133	178	311	4157	4416	8573

Organisation de la Fondation

Situation en juin 2021

Le Conseil de Fondation est l'organe suprême. Il veille à l'exécution du but de la Fondation et prend les décisions à la demande du Comité du Conseil de Fondation.

Président

***Daniel Zeller**, commerçant, Pfäffikon SZ

depuis

2015

Vice-président

***Martin Albers**, ing. en mécanique dipl. EPF, Zurich

2014

Membres

Josef Arnold-Bissig, ancien conseiller d'État, Seedorf UR

2016

Dominique Brustlein-Bobst, politologue, consultante en communication institutionnelle, Epalinges

2012

Christian Burkhardt, docteur en économie, entrepreneur, Zumikon

2019

Andries Diener, arch. dipl. EPF, MBA Insead, entrepreneur, Zurich

2019

Adrian Eberle, docteur en économie HSG, ing. en mécanique dipl. EPF, Zollikon

2014

Albert Gnägi, docteur en droit, avocat, Zurich

2005

Annemarie Homberger-Rahn, MSc, psychothérapeute FSP, psychologue pour enfants et adolescents FSP, Zurich

2014

Christine Hünerwadel, lic. en droit, Zumikon

2018

***Gerhard Lohmann**, docteur rer. pol., CFO International Wealth Management, Credit Suisse AG, Zurich

2013

Tanja Luginbühl, avocate, LL.M., partenaire Lenz & Staehelin, Zurich

2019

Carolina Müller-Möhl, politologue et investisseuse, Zurich

2007

Peter Nobel, prof. docteur, avocat, Zurich

1995

Ursula Nold, présidente de l'Administration de la Fédération des coopératives Migros, membre de plusieurs conseils d'administration et de fondation

2014

Nicolas H. E. Oltramare, Zurich

2011

Franziska Peterhans, secrétaire centrale de l'Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses, Zurich

2008

Milan Prenosil, président du Conseil d'administration de Confiserie Sprüngli, Zurich

2020

***Marisa Roesle**, lic. en droit, Feusisberg

2010

Gian Andri Töndury, avocat, LL.M., Zurich

2014

Kaspar E. A. Wenger, lic. en économie HSG, président du Conseil d'administration de Holcim (Suisse) SA, Zurich

2001

Secrétariat

Erika Andrea, gérante

Astrid Renner, assistante

* membres du Comité du Conseil de Fondation.

Correspondants locaux

Situation en juin 2021

AR Martin Frischknecht Regierungsgebäude 9102 Herisau 071 353 67 34	Misox/Calanca Daniele Raveglia Centro Regionale dei Servizi 6535 Roveredo 081 257 65 83	LU Entlebuch Tony Weibel Feldmatte 3 6170 Schüpfheim 078 640 56 21	TI Cinzia Sargenti Ufficio degli aiuti allo studio Residenza Governativa 6501 Bellinzona 091 814 34 37	Monthey Caroline Schaller Centre Médico-social Avenue de France 6 / CP 1870 Monthey 2 024 475 78 46
AI Mirjam Schneider Stipendienstelle Hauptgasse 51 9050 Appenzell 071 788 93 06	Val Müstair Urs Kühne Mundaditschas 191 7536 Sta. Maria Val Müstair 081 257 58 50	NE Lucie Jeanneret Office social de l'apiah Rue du Temple- Allemand 47 2301 La Chau-de-Fonds 032 344 46 26	UR Ursern Centre Rebeka Wirth Bildungs- und Kulturdirektion Klausenstrasse 4 6460 Altdorf 041 875 23 68	Nendaz Valérie Guanella-Blecich CMS du Vallon de la Printse Route de Nendaz 407 1996 Basse-Nendaz 027 289 57 14
BE Mittelland/Emmental/ Oberaargau Christoph Schenk Schulinspektorat Dunantstrasse 7B 3400 Berthoud 031 635 52 62	Oberhalbstein/Albulas Daniele Raveglia Berufs- und Laufbahnberatung Thusis Feldstrasse 2 7430 Thusis 081 257 65 83	NW Astrid Hischer Berther Allmendstrasse 12 6383 Dallenwil 041 628 26 30	Nord Kari Müller Betschartmatte 37 6460 Altdorf 041 870 89 09	Rarogne oriental Werner Imhof Unterdorf 1 3993 Grengiols 027 927 22 51
Oberland bernois Ouest* Caroline Stähli-Zwahlen Schulinspektorat Oberland Allmendstrasse 18 3600 Thounne 031 636 16 01	Prättigau Lorenz Foffa Bluomenacherweg 4 7220 Schiers 081 328 19 45	OW Gerhard Britschgi Berufs- und Laufbahn- berater Stanserstrasse 9 6064 Kerns 079 522 64 41	VS Conthey, Ardon, Vétroz et Chamoson Régine Favre CMS Les Coteaux du Soleil Ruelle du Collège 1/CP 48 1963 Vétroz 027 345 37 16	Saxon Jessica Babo Centre médico-social Rue du Léman 25 1907 Saxon 027 743 63 78
Oberland bernois Est* Danielle Sutter Schulinspektorat Oberland Allmendstrasse 18 3600 Thounne 031 636 76 33	Val Poschiavo Francesco Vassella Via da Spineo 12 7745 Li Curt 081 257 49 40	SG Toggenburg Ursina Zulian Soziale Fachstellen Toggenburg Bahnhofstrasse 6 9630 Wattwil 071 987 54 42	Coteau Maud Theler CMS du Coteau Route de Savièse 3A / CP 1971 Grimisuat 027 399 28 10	Sierre Natalia Crettaz CMS de la région de Sierre Hôtel de Ville / CP 269 3960 Sierre 027 452 07 44
Jura bernois Pascale Paschoud Service social, Centre Orval Grand-Rue 47 2735 Malleray 032 491 61 09	Rheinwald Johann Menn Ringstrasse 21 7435 Splügen 081 664 15 44	Werdenberg Corinne Bänziger Soziale Dienste Werdenberg Fichtenweg 10 9470 Buchs 058 228 65 82	Entremont Morgane Payot CMS Entremont Route de la Gravenne 16 1933 Sembrancher 027 785 25 85	Sion Manon Lathion Centre Médico-social Avenue de la Gare 21 1950 Sion 027 324 19 26
FR Gruyère Pierre Delacombar Route des Vanils 52 1669 Neirivue 026 928 12 15	Schams Anita Hugentobler- Candrian Zarnos 3 7432 Zillis 079 363 89 23	SZ Muotathal Xaver Rickenbacher MPS Muotathal Stumpenmatt 3 6436 Muotathal G 041 830 14 24 P 041 830 20 66	Conches Anton Clausen Mühlebachstrasse 52 BKA 534 3995 Ernen 079 411 87 69	St-Maurice Christelle Morisod Service social du district de St-Maurice Av. du Simplon 12/CP 118 1890 St-Maurice 024 486 21 31
Singine Anton Pürro Birchacherstrasse 36 3184 Wünnewil 026 496 25 07	Surselva* Conradin Caduff Cuschnaus 172 7143 Morissen 081 931 19 74	Rigi Karl Betschart Ballyweg 3a 6440 Brunnen 041 820 39 60	Loèche-Ville Sandro Steiner Dorfplatz 20 3957 Erschmatt 079 334 40 78	Autres parties du Haut-Valais Hanspeter Perren Riedweg 50 3920 Zermatt 079 607 60 88
GL Yves Läubin Kirchweg 11 8755 Ennenda 055 612 49 40	Surselva* Vigeli Jacomet Inspektorat da Scola Surselva Via dalla Staziun 31 7130 Ilanz/Glion 081 257 62 20	Ybrig Annerös Hubli-Erni Guggenstrasse 21 8843 Oberberg 055 414 34 16	Lötschental Ruth Rieder-Jaggi Kirchweg 10 3918 Wiler 079 750 45 23	Val d'Anniviers Chantal Epiney Chemin de la Goletta 30 3961 Grimentz 027 475 25 88
GR Bergell Martino Ganzoni Plev 9 7606 Promontogno 078 740 18 80	JU Régine Guélat Section d. bourses d'études Rue du 24-Septembre 2 2800 Delémont 032 420 54 48	TG René Bommeli Michelsbühlstrasse 14a Heiterschen 9545 Wängi 052 378 17 01	Martigny Patricia Nunes Centre Médico-social Rue d'Octodure 10B 1920 Martigny 027 721 26 80	Val d'Hérens Gladys Theytaz Centre Médico-social Rue Principale 4 1982 Euseigne 027 281 12 91
Engadine Curdin Lansel Cul 40 7530 Zernez 081 257 58 51				

* Informations concernant la division de la région sur pestalozzi-stiftung.ch/fr/correspondants-locaux

Cercle des mécènes

Grâce à leurs contributions régulières, les membres du cercle des mécènes assurent le financement à long terme des bourses.

Le cercle des mécènes est composé de particuliers, de fondations et d'entreprises qui soutiennent la raison d'être de la Fondation Pestalozzi et qui sont prêts à s'engager en sa faveur sur le long terme. Ses membres versent chaque année une contribution substantielle.

La Fondation Pestalozzi a pour tradition d'organiser chaque année un événement à l'attention des mécènes et des gros donateurs, qui sont à cette occasion notamment informés de l'activité de la Fondation. Sont également invités des correspondants locaux qui racontent leur engagement bénévole en faveur de la Fondation Pestalozzi. En général, des boursières et des boursiers viennent également présenter leur formation et leurs objectifs professionnels.

En 2020, la manifestation n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie de coronavirus. Nous espérons pouvoir renouer avec la tradition en 2021 et avons prévu pour l'événement du 4 novembre 2021, à 17h30, une visite de la nouvelle Kunsthaus Zürich. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous y retrouver.

Nous tenons à remercier tous les membres du cercle des mécènes, les donateurs et les amis de la Fondation Pestalozzi pour leur engagement financier et leur soutien idéologique et espérons pouvoir continuer à compter sur leur bienveillance à l'avenir.

Membres du cercle des mécènes

Paul et Doris Albisser, Therwil
 Barbara Berger, Pfaffhausen
 Margrith Berghoff, Feldmeilen
 Felix et Regula Bibus, Altendorf
 Georges Bindschedler, Beratungen GmbH, Berne
 Alexander Biner, Zoug
 Antoinette Bodmer-Francillon, Zumikon
 Hans C. Bodmer, Rüschnikon
 Abegg & Co. AG, Zurich
 Margot Bodmer, Zollikerberg
 Werner Catrina, Zurich
 Association faïtière des enseignantes et enseignants suisses, Zurich
 Arthur et Marianne Decurtins, Herrliberg
 Dora Dold-Tschudy, Feldmeilen
 Franke Stiftung, Aarburg
 Alain Gloor, Zumikon
 Albert Gnägi, Zollikon
 Max Gsell, Berne
 Nils Hagander, Küsnacht

Fritz Haselbeck, Zentrum für Unternehmensführung AG, Thalwil
 Trix Heberlein, Zumikon
 Cornelia Heinz-Bommer, Thusis
 Annemarie Homberger-Rahn, Zurich
 Ch. Hünerwadel, Zumikon
 Doris et Hans Imholz, Küsnacht
 Pierre A. Karrer, Zurich
 Georg F. Krayer, Bâle
 Evelyn Lingg, Zurich
 Jürg et Tanja Luginbühl-Hossmann, Zollikon
 Carolina Müller-Möhl, Zurich
 Peter H. Müller, Zurich
 Martin et Christiane Naville, Küsnacht
 Nicolas H. E. Oltramare, Cham
 Ulrich Pestalozzi, Zurich
 Herbert et Silvia Johanna Plotke, Olten
 Milan Prenosil, Confiserie Sprüngli AG, Zurich
 Christian Rahn, Zurich
 Marisa Roesle, Feusisberg

Emil Schaffner, Feldmeilen
 Maria Schneider, Reinach BL
 Adam Schreiber, Küsnacht
 Barbara Schürmann, Kilchberg
 Sylvia Staub, Zurich
 Brigit Tettamanti, Grüt
 Reto et Trudi Töndury-Erismann, Zufikon
 Claudia et Bruno Valsangiacomo, Zumikon
 Monica Vögele, Küsnacht
 Klaus Völlm, Zumikon
 Peter F. et Jacqueline Weibel, Zurich
 Thomas Wellauer, Erlenbach
 Kaspar E. A. Wenger, Küsnacht
 Daniel Zeller, Pfäffikon
 Helen et Heinz Zimmer, Küsnacht
 Stephanie Zuellig, Jona

Divers mécènes ont préféré l'anonymat. Les mécènes sont listés par ordre alphabétique et sans titre académique.

Dons et remerciements

Au cours de l'exercice sous revue, la Fondation Pestalozzi a été soutenue dans son engagement en faveur de la jeunesse montagnarde par de nombreux dons. Sont cités uniquement les dons supérieurs à 1000 CHF.

Particuliers

Paul et Doris Albisser, Therwil	50 000
Hans Burkhardt, Zumikon	1 000
Walter et Erika Gasser-Herzog, Au	1 875
Otto Haab, Küsnacht	1 000
Johannes Lamprecht, Herrliberg	1 000
K. A. M., R.	3 000
Marina Milz, Zollikon	10 000
Nanni Reinhart, Winterthur	1 000
Jean-Claude et Claudia Wenger, Zumikon	1 000
Donateurs anonymes	100 416

À la mémoire de

Hans Junker, Berne	1 500
Adrienne Oltramare-von Schulthess Rechberg,	
Vandoeuvres	23 600
Willi Schurter, Lindau	6 758
Anonyme	3 825

Entreprises et associations

Acatis Fair Value Investment SA, Walzenhausen	5 000
Bibus Hydraulik AG, Fehrltorf	2 000
BLR & Partners SA, Zurich	2 000
Piaget	5 000
Schweizerische Mobiliar,	
Versicherungsgesellschaft AG, Berne	1 000
Vaudoise Assurances, Lausanne	25 000
zCapital AG, Zoug	15 000
Donateurs anonymes	51 000

Héritages et legs

Cäcilia Schwarz, Hanau	10 692
Heidi Tschannen, Wohlen bei Berne	1 000 000
Quirina von Erlach-Marani, Lausanne	1 939 003

Fondations

Ernst & Theodor Bodmer Stiftung, Zurich	5 000
Veronika und Hugo Bohny Stiftung, Meilen	2 000
Fondation des Fondateurs, Zurich	2 450
Mareina-Stiftung, Küsnacht	3 000
Regula-Stiftung, Niederhasli	9 416
Rosmarin-Berger-Stiftung, Soleure	150 000
Stiftung Accentus, Zurich	30 000
Stiftung «Dr. Valentin Malamoud», Coire	5 000
Stiftung Egger-Looser, Zurich	65 500
Stiftung Kastanienhof, Zurich	10 000
Stiftung Rollis – Senta Meyer, Berne	75 000
Fonds Willi & Melanie Möller de la	
Fondation Accentus, Zurich	25 000
Zupo Stiftung, Herrliberg	10 000
Donateurs anonymes	327 000

Cantons et communes

Appenzell Rhodes-Extérieures	1 000
Appenzell Rhodes-Intérieures	1 000
Jura	1 000
Küsnacht	2 000
Valais	25 000
Donateurs anonymes	1 875

La Fondation Ernst Göhner a soutenu 30 jeunes dans le cadre d'un parrainage.

Les donatrices et donateurs sont cités sans titre académique.

Nous remercions tous nos donateurs et donatrices, tous ceux qui s'engagent bénévolement pour la Fondation Pestalozzi ainsi que tous ceux qui soutiennent régulièrement notre travail et s'identifient à la philosophie de notre Fondation.

Nous tenons également à remercier les entreprises ci-dessous pour leurs prestations opérationnelles et organisationnelles.



Bilan

Bilan au 31 décembre (en CHF)	2020	2019
Actif		
Liquidités	1 071 908	1 651 107
Titres ¹	16 548 340	12 792 975
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme	17 620 248	14 444 082
Autres créances à court terme	75 142	80 831
Actifs de régularisation	349 845	36 659
Actif circulant	18 045 235	14 561 572
Prêts sans intérêts	106 955	137 655
Immobilisations financières	106 955	137 655
Actif immobilisé	106 955	137 655
Total de l'actif	18 152 190	14 699 227
Passif		
Dettes fournisseurs	14 778	3 998
Réserves pour bourses/prêts 2021 ²	814 250	803 500
Autres dettes à court terme	814 250	803 500
Passifs de régularisation	12 335	21 852
Capitaux étrangers à court terme	841 364	829 350
Réserves pour bourses/prêts 2022 et suiv. ²	338 250	352 250
Autres dettes à long terme	338 250	352 250
Capitaux étrangers à long terme	338 250	352 250
Total Capitaux étrangers	1 179 614	1 181 600
Capital de base	100 000	100 000
Capital libre	6 414 138	6 414 138
Capital lié	10 458 438	7 003 488
– Réserves pour fluctuation du cours des titres ¹	4 835 000	4 835 000
– Fonds spécial pour la promotion précoce	70 000	70 000
– Fonds C. R. Bruppacher ³	671 751	569 179
– Fonds Cornelia Bezzola ³	1 151 864	975 982
– Fonds Doris et Paul Albisser ³	703 042	553 327
– Fonds Quirina von Erlach-Marani ³	1 939 000	0
– Fonds Heidi Tschannen ³	1 000 000	0
– Fonds de réserves donateurs ³	87 781	0
Capital de l'organisation	16 972 577	13 517 627
Total du passif	18 152 190	14 699 227

Tous les chiffres indiqués étant arrondis, il peut y avoir des différences minimales entre les montants totaux.

Compte d'exploitation

Compte d'exploitation du 1 ^{er} janvier au 31 décembre (en CHF)	2020	2019
Contributions et donations reçues		
Parrainages et dons	1 033 446	835 171
Héritages et legs ⁴	2 949 694	75 000
Contrib. de cantons et de communes	31 555	36 655
Contrib. aux frais de gestion/recettes diverses	5 000	5 000
Produits d'exploitation	4 019 696	951 826
Charges pour les projets et prestations		
Bourses	-849 490	-887 150
Prix pour l'encouragement précoce	0	-20 000
Charges de personnel	-93 408	-117 131
Frais généraux promotion précoce	-16	-7 291
Ajustement de la valeur des prêts	0	-8 997
Total charges pour les projets et prestations	-942 914	-1 040 569
Charges pour la collecte de fonds		
Charges de personnel	-40 759	-40 666
Fundraising	-33 677	-55 972
Total charges pour la collecte de fonds	-74 436	-96 638
Charges administratives		
Charges de personnel	-35 665	-45 027
Frais généraux	-48 228	-44 607
Autres charges	-30 074	-19 822
Total charges administratives	-113 967	-109 456
Charges d'exploitation⁵	-1 131 317	-1 246 663
Résultat opérationnel avant résultat financier, réserves et variation du capital de l'organisation	2 888 378	-294 837
Prod. financiers et rendements des titres	75 142	80 831
Frais bancaires et gestion des titres	-47 899	-45 232
Bénéfices sur titres (fluctuations des cours)	536 079	1 515 971
Résultat financier	563 322	1 551 570
Résultat avant réserves et variation du capital de l'organisation	3 451 700	1 256 733
Variation des réserves à court terme	-10 750	58 500
Variation des réserves à long terme	14 000	2 250
Constitution/dissolution de réserves²	3 250	60 750
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	3 454 950	1 317 483
Affectation au capital de l'organisation (capital lié)		
Constitution/dissolution de réserves de fluctuation des cours des titres ¹	0	-1 000 000
Dissolution de fonds spéciaux	0	20 000
Affectation/prélèvement net(te) fonds C. R. Bruppacher	-102 572	-7 442
Affectation/prélèvement net(te) fonds Cornelia Bezzola	-175 882	-5 675
Affectation/prélèvement net(te) fonds Doris et Paul Albisser	-149 715	-53 327
Affectation/prélèvement net(te) fonds Quirina von Erlach-Marani	-1 939 000	0
Affectation/prélèvement net(te) fonds Heidi Tschannen	-1 000 000	0
Affectation/prélèvement net(te) fonds de réserve donateurs	-87 781	0
Constitution du capital libre de la Fondation	0	-271 039
	0	0

Tous les chiffres indiqués étant arrondis, il peut y avoir des différences minimales entre les montants totaux.

Tableau de financement

Tableau de financement (en CHF)	2020	2019
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	3 454 950	1 317 483
Variation des réserves	-3 250	-60 750
Variation de l'actif circulant (sans titres)	-307 497	145 634
Variation des dettes à court terme (sans réserves)	1 265	15 981
Ajustement de la valeur des prêts	0	8 997
Bénéfice sur titres non réalisé	714 796	1 224 757
Flux de trésorerie lié à l'exploitation	3 860 264	2 652 102
Investissements/désinvestissements placements financiers	30 700	26 200
Investissements/désinvestissements titres	-4 470 161	-2 585 266
Flux de trésorerie au titre des investissements	-4 439 462	-2 559 066
Flux de trésorerie lié aux activités de financement	0	0
Total des flux de trésorerie	-579 199	93 036
Liquidités – solde initial	1 651 107	1 558 071
Liquidités – solde final	1 071 908	1 651 107
Variation du solde de liquidités	-579 199	93 036

Tous les chiffres indiqués étant arrondis, il peut y avoir des différences minimales entre les montants totaux.

Tableau de variation du capital

Capital de l'organisation 2020 (en CHF)	Solde initial	Donations	Affectations	Transferts internes	Solde final
Capital de base	100 000	0	0	0	100 000
Capital libre	6 414 138	0	0	0	6 414 138
Réserves pour fluctuation du cours des titres	4 835 000	0	0	0	4 835 000
Fonds spécial pour la promotion précoce	70 000	0	0	0	70 000
Fonds C. R. Bruppacher	569 179	0	102 572	0	671 751
Fonds Cornelia Bezzola	975 982	0	175 882	0	1 151 864
Fonds Doris et Paul Albisser	553 327	0	149 715	0	703 042
Fonds Quirina von Erlach-Marani	0	0	1 939 000	0	1 939 000
Fonds Heidi Tschannen	0	0	1 000 000	0	1 000 000
Fonds de réserve donateurs	0	0	87 781	0	87 781
Total du capital de l'organisation	13 517 627	0	3 454 950	0	16 972 577

Capital de l'organisation 2019 (en CHF)	Solde initial	Donations	Affectations	Transferts internes	Solde final
Capital de base	100 000	0	0	0	100 000
Capital libre	6 143 100	0	271 038	0	6 414 138
Réserves pour fluctuation du cours des titres	3 835 000	0	1 000 000	0	4 835 000
Fonds spécial pour la promotion précoce	90 000	-20 000	0	0	70 000
Fonds C.R. Bruppacher	561 737	-30 000	37 442	0	569 179
Fonds Cornelia Bezzola	970 307	-59 000	64 675	0	975 982
Fonds Doris et Paul Albisser	500 000	-30 000	83 327	0	553 327
Total du capital de l'organisation	12 200 144	-139 000	1 456 482	0	13 517 627

Annexe aux comptes annuels 2020

Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes est effectuée conformément à la Swiss GAAP RPC 21. Les sources de revenus apparaissent dans le compte d'exploitation. Tous les revenus (y c. les legs et les héritages) sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle ils peuvent être constatés avec fiabilité.

Explications

1. Titres

Les titres sont évalués à la valeur du marché. Les gains / pertes réalisés / non réalisés sur les titres ont été affectés au compte de résultat. Les réserves de fluctuation des cours pour les titres n'ont pas été modifiées (2019: augmentation de 1 000 000 CHF) et s'élèvent à 4 835 000 CHF (2019: 4 835 000 CHF) au 31 décembre 2020. Le Conseil de Fondation a adopté un «règlement de placement» et constitué une Commission de placement. Le «règlement de placement», y compris les directives stratégiques concernant les placements financiers, s'applique également à tous les fonds.

2. Réserves pour formations ultérieures (bourses, prêts)

Les réserves sont définies chaque année sur la base du nombre actuel de bénéficiaires de bourses et de prêts. Les versements de bourses et de prêts à attendre pour l'année prochaine sont comptabilisés dans les dettes à court terme. Les engagements postérieurs à l'année prochaine sont inscrits dans les dettes à long terme.

Réserves 2020 (en CHF)	Solde initial	Augmentation	Diminution	Solde final
Réserves pour bourses à renouveler 2021	797 500	13 750	0	811 250
Réserves pour prêts sans intérêts à renouveler 2021	6 000	0	-3 000	3 000
Réserves à court terme	803 500	13 750	-3 000	814 250
Réserves pour bourses à renouveler 2022 et suiv.	314 250	0	-11 000	303 250
Réserves pour prêts spéciaux à renouveler 2022 et suiv.	35 000	0	0	35 000
Réserves pour prêts à renouveler 2022 et suiv.	3 000	0	-3 000	0
Réserves à long terme	352 250	0	-14 000	338 250
Total réserves	1 155 750	13 750	-17 000	1 152 500

Réserves 2019 (en CHF)	Solde initial	Augmentation	Diminution	Solde final
Réserves pour bourses à renouveler 2020	862 000	0	-64 500	797 500
Réserves pour prêts sans intérêts à renouveler 2020	0	6 000	0	6 000
Réserves à court terme	862 000	6 000	-64 500	803 500
Réserves pour bourses à renouveler 2021 et suiv.	319 500	0	-5 250	314 250
Réserves pour prêts spéciaux à renouveler 2021 et suiv.	35 000	0	0	35 000
Réserves pour prêts à renouveler 2021 et suiv.	0	3 000	0	3 000
Réserves à long terme	354 500	3 000	-5 250	352 250
Total réserves	1 216 500	9 000	-69 750	1 155 750

3. Fonds dans le capital lié

La Fondation peut disposer librement, dans le cadre du but de la Fondation et sur décision du Comité, des fonds C. R. Bruppacher, Cornelia Bezzola, et Doris et Paul Albisser; des fonds Quirina von Erlach-Marani et Heidi Tschannen, créés au 31 décembre 2020 et financés par des legs; ainsi que du fonds de réserve financé par des dons. L'excédent découlant du résultat d'exploitation diminué des charges pour les projets et prestations est affecté au fonds de réserve des donateurs. Les gains en capital sont affectés aux trois fonds existants selon une clé de répartition calculée sur la base de la fortune du fonds au début de l'année.

4. Héritages et legs

La Fondation Pestalozzi est régulièrement prise en compte dans des héritages, ou des legs lui sont attribués. En général, il est difficile d'en estimer précisément le montant, d'où leur non inscription au bilan. Les biens immobiliers transmis, dès lors qu'une vente est prévue par voie testamentaire, ne sont pas non plus inscrits au bilan, même si la Fondation est déjà enregistrée comme propriétaire. L'affectation au compte d'exploitation ou au bilan ne se fait qu'à partir du moment où les fonds correspondants peuvent être constatés avec fiabilité.

5. Charges d'exploitation

Au 1^{er} janvier 2020, les charges d'exploitation ont été divisées en charges pour les projets et prestations, charges pour la collecte de fonds et charges administratives. À des fins de comparaison, l'exercice précédent a été restructuré en conséquence. Les charges pour les projets et prestations incluent l'octroi des bourses, les charges pour la promotion précoce ainsi que les charges de personnel saisies au prorata selon la méthode de la Zewo. Le prix pour l'encouragement précoce est décerné tous les deux ans. Aucun prix n'a été attribué au cours de l'exercice 2020. Les charges pour les projets et prestations sont couvertes par les dons. Tout excédent est affecté au fonds de réserve des donateurs à créer. Les charges pour la collecte de fonds incluent le fundraising et les charges de personnel au prorata. Cette catégorie comprend notamment les frais liés au rapport annuel ainsi qu'aux circulaires à l'attention des donateurs. Les charges administratives comprennent les charges de personnel au prorata, tous les frais généraux ainsi que les autres charges. Les charges pour la collecte de fonds et les charges administratives sont entièrement financées par les gains en capitaux ou par la substance du capital libre de la Fondation Pestalozzi. Vous trouverez ci-après les plus importants volumes de prestations fournies gracieusement. Il s'agit d'estimations, car les heures travaillées ne sont généralement pas consignées.

Membres du Conseil de fondation, y c. du Comité:	629 heures	(2019: 650 heures)
Cercle des correspondants locaux:	750 heures	(2019: 810 heures)
PricewaterhouseCoopers SA, St-Gall (organe de révision):	40 heures	(2019: 40 heures)

6. Postes à plein temps en moyenne annuelle

Comme en 2019, la Fondation Pestalozzi n'a pas employé plus de dix collaborateurs en moyenne annuelle.

7. Événements après le jour de clôture du bilan

Aucun événement majeur n'a été enregistré après le 31 décembre 2020, jour de clôture du bilan. Les comptes annuels seront approuvés le 1^{er} juin 2021 par le Conseil de Fondation.

Rapport de performance

Les indications exigées par la Swiss GAAP RPC pour le rapport de performance ne figurent pas dans le rapport annuel.

Rapport de l'organe de révision



PricewaterhouseCoopers SA
Vadianstrasse 25a/Neumarkt 5
Case postale
9001 St-Gall
Tél. +41 58 792 72 00
Fax +41 58 792 72 10
www.pwc.ch

Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de
Fondation Pestalozzi pour la formation professionnelle
de la jeunesse montagnarde suisse, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe, pages 16–20) de la Fondation Pestalozzi pour la formation professionnelle de la jeunesse montagnarde suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions de Swiss GAAP RPC. En outre, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

PricewaterhouseCoopers AG

Reto Tognina
Expert-réviseur, réviseur responsable

Carmen Stocker
Expert-réviseur

St-Gall, le 7 mai 2021

Mentions légales

Réalisation: Fondation Pestalozzi **Photos:** Richard Haydon, pages 1, 3, 4, 7

Design: RIONERO Design **Traduction et lectorat:** Credit Suisse Language Services

Impression: Linkgroup AG



ClimoPartner.com/1665-1906-1001

Fondation Pestalozzi

pour favoriser la formation professionnelle
de la jeunesse montagnarde suisse

Fraumünsterstrasse 17 | 8001 Zurich

T 044 210 40 80 | F 044 210 40 90

info@pestalozzi-stiftung.ch

www.pestalozzi-stiftung.ch

Poste: 80-5928-4

IBAN CH52 0900 0000 8000 5928 4

Banque: Zürcher Kantonalbank, Zurich

IBAN CH24 0070 0110 0044 8410 1